

ALLOCUTION DU SOUS-MINISTRE À LA SÉANCE PLÉNIÈRE ANNUELLE DE LA FAPPUNB

La FAPPUNB a invité M. Raymond Daigle, sous-ministre de l'Éducation, à être le conférencier d'honneur lors de sa séance plénière annuelle tenue récemment à Shippagan, invitation qu'il a gra-

cieusement acceptée. M. Daigle représentait le ministre de l'Éducation, l'honorable Elvy Robichaud, retenu par le débat sur le budget.

de six thèmes : imputabilité, qualité, accessibilité, mobilité et transférabilité, pertinence et adaptabilité, recherche et avancement des connaissances.

Le sommaire qui suit a été préparé par le bureau de M. Daigle.

« Le gouvernement provincial fait du lobbying actif auprès du gouvernement fédéral pour obtenir une part équitable des fonds de recherche fédéraux, étant donné que la région de l'Atlantique a traditionnellement reçu moins que sa juste part dans ce domaine. Le premier ministre, de concert avec ses collègues de l'Atlantique, a vigoureusement appuyé les préoccupations des professeurs, professeures et des universités concernant la reconnaissance des besoins des provinces de l'Atlantique dans la formule d'allocation des fonds.

« L'enseignement postsecondaire reste une priorité du gouvernement et il fait toujours partie intégrante de la croissance continue de notre économie. Le gouvernement veut garantir à tous les Néo-Brunswickois la possibilité de poursuivre des études.

« Le gouvernement a annoncé une hausse de 2 % des fonds de fonctionnement des universités pour chacune des trois prochaines années. Ceci doit être comparé au programme antérieur de financement à long terme qui prévoyait une réduction de 2 % du financement pour une période de trois ans.

« Nous devons travailler ensemble pour que nos universités puissent rester concurrentielles sur le marché mondial. »

« Dans l'avenir immédiat, les paramètres des projets seront encadrés par la déclaration sur les attentes relatives à l'enseignement postsecondaire du CMEC. Ce document donne les grandes lignes

Nous désirons remercier M. Daigle d'avoir pris le temps de participer à notre séance plénière annuelle.

[Traduit par la FAPPUNB]

Avis

Réunion du conseil

le 25 août 2000
à 12H30

à l'Université de Moncton,
campus de Moncton.
[Le lieu à être annoncé]

Toutes les réunions du Conseil de la FAPPUNB sont ouvertes à chacun des membres des associations et nous invitons chaleureusement tous ceux et celles qui désireraient y assister.

VOS OPINIONS SONT BIENVENUES

Une invitation spéciale est lancée à tous les membres des associations locales qui désirent nous faire parvenir des textes et leurs opinions au sujet de la vie universitaire en général.

Conséquemment, les lecteurs et lectrices sont cordialement invité/e/s à faire parvenir leur point de vue ou à formuler leurs commentaires par écrit à:

Le Bulletin de la FAPPUNB
65 Brunswick, Suite 297
Fredericton, NB E3B 1G5

Sommaire . . .

Message du président	2
Allocation de fonds supplémentaires aux universités	4
Mise en perspective de la hausse des fonds	5
Gagnants de la bourse d'études Semeluk	6
Photos	7-9
Prix Nicole Raymond Award à Claudia Whalen.....	10

Message du président

L'année 1999 a été une année importante dans l'histoire de la Fédération. Lors de la séance plénière annuelle de 1999, le rapport sur la restructuration, destiné à réorienter la Fédération afin de tenir compte des exigences changeantes auxquelles

elle devra faire face au cours du nouveau millénaire, a été soumis sous forme d'ébauche et il a fait l'objet de discussions. Le rapport sur la restructuration a été finalisé le 17 août 1999.

Pendant la séance plénière annuelle de l'an 2000, il m'a été possible de confirmer les progrès considérables réalisés en vue de rencontrer les objectifs du rapport sur la restructuration. Voici un résumé de mon rapport.

Mesures à court terme

1. Lobbying

- (a) Lobbying auprès du ministre provincial de l'Éducation sur le financement et l'agrément des universités. Les deux objectifs ont été atteints. Lobbying auprès du ministre des Finances au sujet du financement.
- (b) Lobbying concernant les modifications qui seront apportées aux dispositions législatives sur les pensions de retraite. Les modifications des règlements devraient être faites incessamment, et les modifications législatives dans un an environ.

2. Communications

- (a) Lettres et articles voisins de la page éditoriale dans les médias tant francophones qu'anglophones. P. ex., une lettre du directeur exécutif sur la rémunération des professeurs et professeures a été publiée en mars dans le Telegraph Journal.
- (b) Achèvement du site Web de la FAPPUNB et mise à jour continue.
- (c) Stockage sur le site Web des numéros antérieurs et courants du Bulletin, en format PDF.
- (d) Tenue de conférences téléphoniques entre les réunions habituelles du Comité directeur.
- (e) Préparation d'un dépliant à l'intention des nouveaux membres. Le coût de reproduction étant prohibitif, une simple lettre de bienvenue aux nouveaux membres a été ajoutée au Bulletin publié à l'automne. Cela sera répété cette année

3. Recherche de renseignements

- (a) Comparaison entre les budgets des universités présentée par l'ACPPU au conseil d'automne.
 - (b) Modifications des dispositions législatives susceptibles de nous toucher : lobbying concernant la loi sur les pensions de retraite, le financement, les chaires du millénaire. Lettre au premier ministre lui rappelant la nécessité de préserver l'autonomie des universités face à une disposition législative de retour au travail.
4. Atelier sur le lobbying
- (a) Donné par l'ACPPU en novembre dernier.
5. Centre de ressources
- (a) Activité permanente – les renseignements sont transmis par télécopieur ou autrement aux organismes membres dès qu'ils sont disponibles.
 - (b) Collecte et transmission des renseignements sur les griefs. Bien que toutes les associations membres aient été sollicitées, nous avons reçu peu d'information.

Mesures à moyen terme

1. Lobbying

- (a) Mesures proactives : entente de coopération sur les points d'intérêt commun avec la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick. La Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB) n'a pas répondu aux ouvertures de la FAPPUNB. Contact fréquent avec l'Alliance des étudiants et étudiantes du Nouveau-Brunswick (AEENB).
- (b) Mesures réactives : réaction au budget, aux chaires, à la grève, au rapport sur la commercialisation.

2.1 Communications à court terme

(Suite à la page 3)

Message du président

(Suite de la page 2)

- (a) Presque tous les sujets peuvent être retrouvés rapidement; de façon générale, il semble qu'il s'agisse de problèmes de perception plutôt que de problèmes réels.
- 2.2 Communications externes
- (a) Prix à l'intention des professeurs et professeures : il faut un mandat. La nature du prix est encore à déterminer. Étant donné qu'une seule membre a fait l'objet d'un article jusqu'à présent, ce n'est pas possible.
- (b) Profil du professeur, de la professeure, du ou de la bibliothécaire dans le Bulletin. Cela a été fait dans le numéro de l'automne, mais non dans celui du printemps parce que la grève a perturbé les activités du rédacteur en chef. Cette activité sera poursuivie.
- (c) Prix Nicole Raymond Award : la pratique courante est la même que par le passé. Les erreurs de procédure découvertes dans le processus de nomination et de recommandation seront corrigées.
3. Recherche/collecte d'information
- 3.1 Associations locales
- (a) Le site Web de la FAPPUNB comporte des hyperliens avec les conventions collectives des membres.
- (b) Aucune mesure pour les points 3(b) à 3.2(c). Il faut mettre sur pied un sous-comité, ce qui n'a pas été fait par manque de volontaires.
- 3.2 Centre d'échange de renseignements pertinents
- (a) Aucun rapport de grief reçu des membres, malgré la demande qui leur a été faite.
- (b) Tous les membres reçoivent le Bulletin de l'ACPPU sans que nous ayons besoin de nous en occuper. Les autres documents pertinents sont distribués sur réception.
- (c) Le site Web de la FAPPUNB comporte un hyperlien avec The Chronicle of Higher Education.
- (d) Groupe de travail sur la pédagogie : aucune mesure pour l'instant.
- (e) Groupe d'étude sur la transition des étudiants et étudiantes de l'école à l'université : aucune mesure pour l'instant.
- 4 Éducation, activités internes
- (a) Atelier annuel sur la conduite des réunions, etc. Mandat imprécis. On peut enseigner les règles. Il serait préférable que la façon d'agir avec des personnes difficiles soit enseignée par l'ACPPU qui a les ressources nécessaires pour un atelier de ce genre.
- (b) Banquet annuel et orateur : maintien de la pratique courante, sans modification. Il n'y a pas eu de prix pour le ou la collègue de l'année, donc aucune démarche n'a été entreprise à cet égard. Le Prix Nicole Raymond Award a été remis comme d'habitude.
- 4.1 Éducation, activités externes
- (a) Un comité des relations publiques a été mis sur pied et plusieurs articles favorables à nos membres ont été soumis et imprimés.
- (b) Une lettre justifiant l'augmentation de traitement des professeurs et professeures de l'Université de Moncton a été transmise à L'Acadie Nouvelle et au Telegraph Journal.
- (c) L'embauche de nouveaux membres dépend d'une hausse des fonds accordés par le gouvernement. Nous poursuivons cette question avec énergie chaque fois que nous en avons l'occasion.
5. Quartiers généraux en temps de crise
- (a) La FAPPUNB s'est acquittée de son rôle dans le domaine des relations publiques au cours de la grève à l'Université de Moncton en écrivant des lettres aux rédacteurs en chef des médias et en encourageant le gouvernement à reporter une disposition législative de retour au travail. Elle a également écrit au premier ministre et elle a parlé avec le chef de l'opposition pour exprimer son opposition à une telle disposition législative. Elle a communiqué avec les associations provinciales non membres de la Caisse de défense d'urgence afin de garantir un appui provincial pendant la grève.

ALLOCATION DE FONDS SUPPLÉMENTAIRES AUX UNIVERSITÉS

Nous étions heureux de voir dans les médias que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a suivi les recommandations de la Commission de l'enseignement supérieur des pro-

vinces Maritimes au sujet du financement des immobilisations. Le gouvernement de M. Lord a alloué 2,75 millions de dollars pour les dépenses en immobilisations des uni-

versités de la province pour cette année et pour l'année prochaine.

Nous reproduisons ici le compte rendu publié à ce sujet dans le numéro du 2 juin 2000 du Daily Glea-

« Le gouvernement provincial accorde des fonds supplémentaires aux universités

« Le gouvernement provincial accordera 2,75 millions de dollars en immobilisations cette année pour rénover les quatre universités du Nouveau-Brunswick – 250 000 \$ de plus que ce qui avait d'abord été prévu.

« Le campus de Fredericton de l'Université du Nouveau-Brunswick recevra 200 000 \$ pour moderniser les laboratoires de chimie de Toole Hall. Ce montant s'ajoute aux 7,75 millions de dollars que l'université a reçus en fonds d'immobilisations du gouvernement provincial depuis 1998-1999, dans le cadre de sa campagne de capital de risque.

« St. Thomas University recevra

593 000 \$ pour rembourser des travaux de rénovation et d'expansion de Casey Hall – 343 000 \$ en 2000-2001 et 250 000 \$ en 2001-2002.

« L'Université de Moncton recevra 1,2 million de dollars, comme versement initial pour la rénovation de deux immeubles. Le reste – 1,8 million de dollars – sera accordé au cours des deux prochaines années.

« Un million de dollars sera dépensé pour réparer l'immeuble des sciences physiques de Mount Allison University, à Sackville. Un autre million de dollars est engagé pour la prochaine année.

« Le ministre de l'Éducation, M. Elvy Robichaud, a déclaré que ces dépenses avaient été recommandées par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes et qu'elles correspondaient aux priorités des universités et aux besoins en matière de santé et de sécurité.

« Les dépenses en immobilisations s'ajoutent à l'augmentation de deux pour cent déjà promise par le gouvernement pour les trois prochaines années. »

[Traduit par la FAPPUNB]

L'allocation de fonds de fonctionnement, dont les montants doivent augmenter pour tenir compte des besoins croissants des universités, est extrêmement importante pour la viabilité de nos universités. Toutefois, le besoin essentiel de fonds d'immobili-

sations ne peut pas être négligé.

Chaque dollar consacré aux fonds d'immobilisations signifie qu'un dollar de moins devra être détourné des fonds de fonctionnement pour effectuer le remplacement ou la

réparation d'un bien d'équipement ou d'une infrastructure nécessaire depuis longtemps et qui ne peut plus attendre. [Voir l'éditorial « Les universités menacées de tomber en ruines » à la page 5 - Réd.]

Nous venons d'apprendre le décès de notre ancien collègue Hugues Roy. On se rapellera qu'il est un des membres fondateurs de l'ABPPUM et qu'il a enseigné plusieurs années à la faculté des Arts et à la faculté d'Administration.

Nous désirons offrir nos sincères condoléances à sa famille, à ses amis et anciens collègues.

MISE EN PERSPECTIVE DE LA HAUSSE DES FONDS ACCORDÉS AUX UNIVERSITÉS

En mai 2000, le président de la FAPPUNB, le professeur Jack Vanderlinde, a été invité à soumettre un éditorial au Daily

Gleaner de Fredericton. Publié dans le numéro du 11 mai 2000, son éditorial décrivait les conséquences cumulatives de l'entretien reporté des

universités. Nous le reproduisons ici pour ceux et celles qui n'auraient pas eu l'occasion de le lire.

Les universités menacées de tomber en ruines

Par Jack Vanderlinde pour le Daily Gleaner

Alors que le récent budget provincial imposait des coupures dans la plupart des autres secteurs de l'économie, il allouait une hausse de 2 % des fonds de fonctionnement des universités pour chacune des trois années à venir. Étant donné les circonstances, c'était un geste audacieux et éclairé, et le gouvernement Long mérite des applaudissements pour cette mesure concrète qui reconnaît la crise financière dans laquelle nos établissements d'enseignement supérieur s'efforcent de fonctionner le plus efficacement possible.

Des secteurs concurrentiels ont peut-être contesté cette largesse apparente. Cependant, bien que fort appréciée, cette hausse financière est placée dans une perspective adéquate par une étude exécutée à la demande de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et publiée récemment. Cette étude documente le coût accumulé de l'« entretien reporté » – c'est-à-dire du retard dans les travaux dû à la remise à plus tard de l'entretien et des réparations courantes et au fait qu'on n'a pas effectué les réparations majeures ni remplacé l'équipement et les installations fixes qui ont atteint la fin de leur cycle.

Selon cette étude, réalisée par une société de conseil en gestion de bonne réputation, le coût de l'entretien reporté dans les universités du pays atteindrait 3,6 milliards de dollars. De ce montant, plus de un milliard de dollars serait consacré à des travaux considérés « urgents ». Les chiffres se rapportant aux universités

néo-brunswickoises sont proportionnels à ceux de l'ensemble du pays. Il suffit de se promener brièvement sur n'importe quel campus universitaire pour voir l'effritement du béton, le matériel désuet et les autres manifestations d'une négligence chronique causée par plus de vingt ans de restrictions budgétaires.

L'ACPAU prévoit en outre une augmentation du nombre d'inscriptions qui pourrait atteindre 20 % d'ici l'an 2010, à cause de l'« effet de répercussion du baby-boom », c'est-à-dire de l'entrée dans le système des enfants de la génération du baby-boom. À cause de ce phénomène et du fait que certaines des réparations d'entretien reporté ne peuvent tout simplement plus attendre, les ressources financières des universités seront utilisées au maximum.

Avec un taux d'inflation d'environ 2 % par année actuellement, il sera également difficile pour les universités néo-brunswickoises de surmonter les autres défis financiers auxquels elles devront faire face au cours du prochain millénaire. Ainsi, l'âge moyen des professeurs et professeures est actuellement de 55 ans. Par conséquent, environ la moitié d'entre eux prendront leur retraite au cours de la même période pendant laquelle les inscriptions devraient augmenter de 20 %. Il faudra donc non seulement remplacer les professeurs et professeures qui se retireront, mais aussi en recruter un plus grand nombre si on veut éviter d'avoir des classes qui seront impossibles à gérer à cause du nombre trop élevé

d'étudiants et d'étudiantes.

Malheureusement, le recrutement de professeurs et professeures n'est jamais particulièrement facile au Nouveau-Brunswick parce que le traitement moyen offert est inférieur de 15 % environ aux moyennes nationales correspondantes. Les autres provinces canadiennes et les États-Unis, où les postes vacants abondent pour les mêmes raisons, attirent déjà nos universitaires les plus talentueux avec de meilleures conditions du point de vue de la rémunération, des fonds de recherche et des installations.

Les ressources nécessaires pour exécuter les travaux d'entretien reportés depuis trop longtemps, pour accueillir un nombre accru d'étudiants et étudiantes et pour contrebalancer l'inflation, dépasseront de beaucoup l'augmentation des fonds de fonctionnement que les universités recevront au cours des trois prochaines années. Bien qu'il ne soit qu'un des nombreux problèmes à résoudre – l'état navrant des bibliothèques en est un autre – le renouvellement du corps professoral, tout comme l'entretien reporté, est un problème d'ordre immédiat. Il est évident que les contraintes financières gouvernementales sont présentement justifiées. Cependant, si on n'établit pas prochainement une stratégie financière viable pour régler ces problèmes et d'autres problèmes semblables, la qualité de l'enseignement et de la recherche dans les universités néo-brunswickoises sera sérieusement compromise.

GAGNANTS DE LA BOURSE D'ÉTUDES SEMELUK

Nous avons le plaisir d'annoncer que, suivant la recommandation du Comité de sélection de la bourse d'études, le Comité directeur a approuvé l'attribution par la Fédération de deux bourses d'études pour l'an 2000 plutôt qu'une comme c'est le cas habituellement, à cause des aptitudes exceptionnelles des candidats retenus et des circonstances particulières qui ont entouré la sélection cette année. (Voir les photographies ci-dessous.)

Le Comité directeur a également approuvé une hausse du montant maximal de la bourse d'études qui est passé de 3 500 \$ à 4 000 \$ par année, étant donné les augmentations importantes des frais de scolarité survenues au cours des dernières années.

M^{me} Anne Charron, professeure aux Sciences infirmière à l'Université de Moncton (campus d'Edmundston), remet la bourse d'études Semeluk à Dominique Côté, diplômée de l'école Cité des Jeunes A.-M.-Sormany. Dominique étudiera à l'UMCE à l'automne; elle veut faire une carrière en sciences infirmières.



Tara Scott, diplômée de l'école secondaire Bathurst High School, a reçu une des bourses d'études Semeluk de la FAPPUNB. Tara a l'intention d'étudier à Mount Allison University à l'automne; elle veut poursuivre une carrière en sciences. Malheureusement, une photo de la présentation n'était pas disponible au moment de mettre le Bulletin sous presse et sera incluse dans le prochain numéro.



EXÉCUTIF RÉÉLU PAR ACCLAMATION

Au cours de la séance plénière annuelle tenue le 11 mai dernier, le conseil exécutif a été réélu par acclamation pour l'année 2000-2001.

La photographie montre (de g. à d.) Daniel Bélanger (APBCUSLM), trésorier; Claude Dionne (ABPPUM), vice-président; Jack Vanderlinde (AUNBT), président; et Ian Fraser (FAUST) président sortant après une séance intensive de cinq heures au cours de laquelle ils ont effectué l'examen et la révision annuels de la déclaration des objectifs et des priorités de la Fédération.

Nous les félicitons pour leur réélection sans opposition et nous les remercions du travail bénévole qu'ils continuent d'exécuter en notre nom.

Toujours dans l'esprit de maintenir des relations amicales avec les médias, le président, Jack Vanderlinde, et le directeur exécutif, Desmond Morley, ont invité un rédacteur du Times- Transcript de Moncton, Norbert Cunningham, à se joindre à eux pour le dîner, à Moncton, le 23 juin dernier.

La photographie montre (de g. à d.): Jack Vanderlinde, Desmond Morley, et Norbert Cunningham.



Quelques professeurs et professeurs qui ont assisté à la séance plénière annuelle.



Le professeur Tom Booth (au centre), président de l'ACPPU, écoute attentivement l'orateur invité.



Au cours de la séance plénière, M. Raymond Daigle, sous-ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, réaffirme l'engagement du gouvernement Lord de maintenir son appui à nos universités.



En attendant le homard... Merci à l'APPUMAS et au professeur Lionel Dionne (deuxième à partir de la droite, au fond) qui se sont chargés d'organiser le repas.



PRIX NICOLE RAYMOND AWARD

La Fédération a le plaisir d'annoncer que le prestigieux Prix Nicole Raymond Award a été attribué cette année à la professeure Claudia Whalen.



Le président sortant de la FAPPUNB, Ian Fraser (Psychology Department, St. Thomas University) remet le Prix Nicole Raymond Award à son ancienne collègue, la professeure Claudia Whalen.

Présidente de la Fédération et membre de son premier Conseil de directeurs au moment de son incorporation en 1981, la professeure Whalen s'est également distinguée dans sa carrière universitaire au cours de laquelle elle a enseigné près de trente ans au Psychology Department de St. Thomas University. Son engagement envers la promotion des intérêts de l'enseignement postsecondaire s'est manifesté tout au long des années par sa participation infatigable à la FAUST, à la FAPPUNB et à l'ACPPU. Elle a rempli les fonctions de présidente de la FAPPUNB pendant trois ans, et de présidente sortante pendant deux ans, tout en assumant celles de rédactrice en chef du Bulletin de la FAPPUNB.

Nous offrons à la professeure Whalen nos plus sincères félicitations.

Membres du bureau de direction 2000 - 2001

Président
Jack Vanderlinde
(506) 453-4723

Vice-président
Claude Dionne
(506) 858-4602

Secrétaire-trésorier
Daniel Bélanger
(506) 737-5151

Président-sortant
Ian Fraser
(506) 452-0634

Président/e/s de comités

Comité de la condition féminine
Uta Doerr(STU)

Comité de la caisse de défense
d'urgence
Jon Thompson(UNB)

Prix Nicole Raymond Award
(Vacant)

Comité des relations publiques
Ian Fraser

Comité de la bourse d'études
Daniel Bélange(CUSLM)

Bureau de la Fédération

65 Brunswick, suite 297
Fredericton, N.-B.
E3B 1G5
Tel : (506) 458-8977
Fax: (506) 458-5620
C-él-n: fnbfa@nbnet.nb.ca

Directeur exécutif
Desmond A. Morley

Secrétaire
Patricia Lewington

Comité Éditorial
Ian Fraser, Éditeur en chef
George Semeluk

Les opinions exprimées dans le Bulletin ne sont pas nécessairement celles du Conseil et Bureau de Direction de la FAPPUNB/FNBFA